



Accès - Métro A : arrêt Ampère - Victor Hugo

Institut régional d'interventions systémique (IRIS)
 13 rue Victor Hugo - 69002 Lyon
 Tél. : 04 87 34 38 16



Réalisation : Service Communication Fondation ARHM - Juin 2024



IRIS

Institut régional d'interventions systémiques

L’Institut régional d’interventions systémiques (IRIS), créé en 1994, est géré par le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu, avec une mission de service public.

Les missions de l’IRIS concernent principalement le domaine de l’intervention auprès des familles, que ce soit dans le cadre de la thérapie familiale systémique ou d’ordonnances de consultation à la demande du juge des enfants. L’équipe d’IRIS peut aussi intervenir auprès de professionnel.les du champ sanitaire et social dans le cadre de supervisions cliniques et institutionnelles.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h30 (sauf le jeudi après-midi), et joignable au 04 87 34 38 16. En l’absence de la secrétaire, il est possible de laisser un message sur le répondeur, qui est consulté régulièrement.

Contact pour d’autres demandes que la thérapie familiale :
contact.iris.lyon2.sjd@arhm.fr

Institut régional d'interventions systémique (IRIS)
 13 rue Victor Hugo - 69002 Lyon
 Tél. : 04 87 34 38 16

LA THÉRAPIE FAMILIALE SYSTÉMIQUE PROPOSÉE PAR L'IRIS

La thérapie dite « familiale » s'intéresse aux problèmes que présentent des individus dans le cadre de leurs relations avec les personnes significatives de leur entourage et de leurs réseaux sociaux.

Il s'agit d'une approche psychothérapeutique reconnue qui vise principalement le système familial en tant qu'unité sociale.

La thérapie familiale systémique a pour but de contribuer à :

- **Soutenir** les changements susceptibles de favoriser le développement de tous les membres du système familial,
- **Accompagner** les familles dans les transitions familiales difficiles,
- **Aider** chacun à trouver sa place dans le système familial,
- **Redécouvrir**, développer et mobiliser les compétences et ressources des individus et du système familial,
- **Diminuer** la souffrance psychologique des individus concernés,
- **Transformer** la communication entre les personnes du système familial.

Pour aller plus loin :

<https://www.europeanfamilytherapy.eu/fr/quest-ce-que-la-therapie-familiale/>

LES MODALITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

- Un entretien téléphonique préalable d'un membre de la famille avec la secrétaire est nécessaire. Si les capacités d'accueil d'IRIS ne peuvent permettre une prise en charge rapide, il est possible que la demande soit placée sur liste d'attente.
- Cet entretien est programmé (durée 15 à 30 min), afin de recueillir quelques éléments familiaux et préciser la demande, et donne lieu à un compte rendu écrit. Ces informations, discutées en équipe, permettent de définir le dispositif thérapeutique le plus approprié lors du premier rendez-vous.
- Dans certains cas, suite à l'étape de réflexion collective par les thérapeutes, les familles peuvent être orientées vers des propositions ou dispositifs de soins plus adaptés à la demande.
- Chaque séance mobilise deux intervenants. Différentes configurations sont possibles : soit les deux thérapeutes sont ensemble avec la famille, soit l'un des deux peut observer l'entretien depuis une pièce différente (système audio-vidéo ou glace sans tain).
- Un entretien familial dure 1h30 en moyenne. L'intervalle entre deux séances est le plus souvent de quatre semaines.

L'EQUIPE

L'équipe est composée de plusieurs thérapeutes familiaux de formation systémique à temps partiel : un psychiatre, deux pédopsychiatres, trois psychologues.

Chaque intervenant.e est soumis au secret professionnel et s'engage à respecter la Charte Qualité du CH Saint Jean de Dieu et les valeurs de la Fondation ARHM : *être citoyen, respecter les droits, prendre soin, s'engager*.